



IL Y A QUARANTE ANS

QUAND LES "BARONS" DU BOIS TENAIENT UN PAYS SOUS LEUR LOI

• LES PREMIERES VICTIMES DU SYSTEME

"Nous avons averti les compagnies de bois qu'elles n'auront droit à aucune réduction dans les droits de coupe si les salaires raisonnables ne sont pas payés aux bûcherons" (1). C'est en ces termes teintés d'une fermeté toute velléitaire que le premier ministre québécois d'alors, Alexandre Taschereau répondait au député de Dorchester, Onésime Gagnon qui s'était plaint des conditions indécentes infligées aux bûcherons de son comté par les grandes compagnies de bois. Les syndicats catholiques rétorquaient de leur côté que "les promesses faites au ministère par les compagnies, concernant les salaires des bûcherons, ne sont pas pour la très grande partie aucunement respectées. . . que les employeurs profitent et abusent du fait qu'il y a beaucoup de chômage pour employer des bûcherons à des salaires de famines." Plus près de nous, le conseil municipal de Notre-Dame du Lac (Témiscouata) affirmait par résolution officielle "que les bûcherons pour une grosse proportion gagnent à peine leur nourriture et que leur famille est obligée d'être soutenue par la charité publique".

Ce problème étant devenu général, le directeur du journal, Le Devoir, Omer Héroux réclamait l'institution, dans les meilleurs délais d'une enquête afin de "mettre à nu le fond de la situation qui permette au gouvernement de savoir exactement à quoi s'en tenir sur les conditions faites aux bûcherons dans les chantiers de la province de Québec" (2).

Mais le gouvernement libéral avait d'autres chats à fouetter en cette période de crise générale où les prix et la production ne cessaient de descendre et le chômage d'augmenter. Au lieu de la convocation d'une enquête, le gouvernement s'était résolu de "passer l'éponge" sur ces pratiques délicieuses à condition qu'elles cessent d'être ébruitées sur la place publique. Néanmoins les témoignages de l'époque nous font découvrir le sérieux d'une situation qui était peinte plutôt en rose jusque là. A partir de ce moment, l'"inquiétude" à propos de la situation des chantiers est ouvertement dénoncée par les voix officielles: conseils municipaux, spécialistes des questions rurales et forestières, et missionnaires-colonisateurs.

Pour comprendre l'ensemble du problème forestier, il faut aller voir comment se sont implantées ces compagnies qui sont devenues rapidement des empires en s'appropriant d'une façon méthodique la forêt québécoise pour la transformer en un peu moins d'un siècle en un instrument parfaitement approprié à leurs fins.

• LES VEROUS HISTORIQUES

Dans cette sombre histoire, on peut distinguer au moins deux périodes, il y a d'abord celle qui couvre en gros les années 1830-1900, et la seconde, plus récente, qui est celle de l'industrialisation et qui s'achève avec la "Crise" de 1929.

• L'EPOQUE DES "LUMBER-LORDS"

La première période est celle des "lumber-lords", c'est l'époque où le bois est notre grande richesse économique, le produit numéro un de nos exportations. En s'inspirant du libéralisme économique le plus pur d'ailleurs prôné par notre mère-patrie, la Grande Bretagne, nos hommes politiques alièrent à des compagnies privées pour quelques dollars d'immenses réserves forestières prises à même le domaine public. Nos politiciens du moment sont préoccupés par un seul souci: remplir rapidement les coffres de l'Etat en intervenant le moins possible dans le commerce du bois. Dans ce domaine, ils réussissent assez bien, car au lendemain de la Confédération, les droits perçus sur les bois forment après les subsides du gouvernement fédéral la plus importante source de revenus du Québec: "de 1867 à 1901, les revenus du bois constituent environ 20% à 30% des recettes ordinaires" (3).

Néanmoins le système de vente des concessions forestières a permis la fondation d'empires dont certains dépassaient de beaucoup en superficie l'Ile-du-Prince-Edouard par exemple. Les sobriquets dont on affublait les grands concessionnaires: "lumber-lords", "barons du commerce du bois",

"King-lumbers", en disent long sur le prestige social dont ils jouissaient. On les savait tout-puissants. Ils étaient d'ailleurs avec les "Lords du Chemin de fer" les grands argentiers des partis politiques. On les accusait à voix basse de s'enrichir aux dépens du Québec, de spéculer sur les concessions, de ne pas verser les "droits de coupe". Arthur Buies expliquera que "des notions désastreuses qui prévalaient, la législation n'a cessé de favoriser le marchand de bois au détriment du défricheur, elle s'est accentuée dans ce sens à chaque période".

L'omnipotence des commerçants expliquait d'ailleurs la mise en veilleuse des lois qui tendaient à éviter le gaspillage et à protéger la forêt.

• LE QUEBEC: UN PAYS SUR MESURE

Les années du tournant du siècle sont celles du grand "rush" des industriels américains sur les richesses naturelles de la "belle province" qui devient en moins d'une décennie leur "colonie" économique favorite. Mais pourquoi le Québec? "Nous on ne va pas chez eux pour les spolier" griffonnait un éditorialiste. Pourtant malgré la période antérieure, le Québec conservait un patrimoine suffisamment riche en ressources forestières pour les nouvelles industries de pulpe et papier et surtout il était facile de se rendre compte qu'il avait un extraordinaire potentiel d'énergie hydraulique capable de faire fonctionner un nombre incalculable de moulins modernes, et tout cela doublé d'une main-d'oeuvre abondante, docile et à bon marché.

Que pouvaient-ils espérer de mieux lorsqu'on sait que leurs forêts étaient déjà en voie d'épuisement et que l'expansion phénoménale de leurs villes (New-York, Philadelphie, Chicago, etc. . .) créaient une demande de plus en plus difficile à combler soit en matériaux de construction, soit pour approvisionner l'industrie de la presse? De ce triste tableau, les universitaires Maurice Lamontagne et Albert Faucher, expliquaient avec détachement, pour ne pas dire une certaine insolence technicienne que "ce nouvel industrialisme allait réussir l'intégration économique du territoire québécois au continent nord-américain" (5). Pour les contemporains, la situation était plus critique, dès 1922 Georges Pelletier écrivait: "Nous n'avons plus guère de forêts accessibles qui nous appartiennent. . . une grande partie en a été définitivement aliénée aux étrangers de 1900 à 1910, nous ne pouvons pas la recouvrer. L'Américain l'a exploitée à fond. Il n'a pas pensé à reboiser les vastes espaces dénudés par la hache ou par l'incendie" (6). Une étude de Victor Barbeau intitulée **Mesure de notre taille** reprenait le même diagnostic "alarmiste". Par exemple en analysant la répartition des principaux groupes dans le secteur de la production du papier, il constatait que les anglo-américains contrôlaient 98.1% de cette industrie tandis que les canadiens-français représentaient 1.9%. Dans son introduction, il affirmait: "comme tous les primitifs des quatre coins du globe qui ont servi de marche pied aux mégalomanes anglo-saxons, nous avons été asservis par les marchands et les industriels. Les voilà, nos vainqueurs. Partout où ils sont installés pour monnayer la nature, nous avons marché derrière eux. Nous sommes devenus bûcherons, floteurs, journaliers, manoeuvres. Nous avons canalisé les rivières pour leurs bateaux, dévasté les forêts pour leurs scieries" (7). Esdras Minville en reprenant à voix forte ces thèmes austères, montrait que "nous ne pouvons laisser se perpétuer pareil état de chose" (8).

Et la crise vint. . .

Malheureusement dans notre belle contrée, où les anglo-américains pouvaient, tout à leur aise, consolider leur emprise, en conservant un quasi-monopole sur nos richesses naturelles, les répercussions du grand dérèglement économique de 1929 se firent également sentir.

Crise de surproduction certes, liée à la baisse due aux profits, le "Krush" de 1929 se caractérisait par la destruction massive des marchandises excédentaires et surtout par le sous-emploi généralisé des capacités humaines et matérielles

de production. De ce terrible événement, les statistiques sur cette période ne permettent pas de suivre l'évolution du taux de chômage pour l'ensemble du Québec et il faut se fier à de vagues estimations, ainsi P.E. Trudeau situe le taux de chômage en 1933 à 30% pour l'ensemble de la main-d'oeuvre du Québec (9) tandis que la **Gazette du travail** l'évalue à 28%. Quelles réalités humaines se cachent derrière les chiffres semi-officiels du marché du chômage, derrière ces statistiques trop globales pour être vraiment intéressantes? Comment se répartissaient les chômeurs affectés par la fermeture d'usines ou de chantiers forestiers, presque complètement contrôlés de "l'extérieur"? Combien par régions?

Heureusement pour nous aider à nous faire une idée sur les dimensions de ce phénomène de sous-emploi "régional" nous avons retrouvé une étude concernant le Saguenay—Lac St-Jean faite par deux professeurs des H.E.C. Ceux-ci dénombrèrent avant la "crise" un nombre de 6,200 emplois dans cette région, affectés en majorité à l'industrie forestière, et en 1932, on n'en retrouvait que 3,250 soit une diminution de 52%. "Plusieurs usines durent fermer complètement leurs portes: Port Alfred etc. . . d'autres durent réduire de moitié leur activité" (10). Sachant que des comparaisons de région à région doivent être faites avec une extrême prudence, nous avons tenté de comparer cette dernière région avec la nôtre: Gaspésie—Bas St-Laurent.

• UNE REGION PAS COMME LES AUTRES?

Toutes les régions du Québec, on s'en doute ne furent pas touchées de la même façon par la montée du chômage. A s'en tenir aux évaluations statistiques de certains, la région Bas St-Laurent-Gaspésie aurait été touchée, elle aussi, par la vague de chômage mais ce mouvement aurait été d'une amplitude toute particulière.

On en arrive, parfois, à dire que toute cette immense région ayant toujours été sous-industrialisée, elle aurait par ce fait "encaissé" mieux le choc de la crise. Les gens ayant une capacité à "vivoter", à se replier sur eux-mêmes qu'ils n'avaient plus dans les régions plus industrialisées et urbanisées du Québec.

Cependant cette première impression passée, et en analysant de près la conjoncture régionale durant cette période, on constate que la même concentration des richesses naturelles et du pouvoir économique se trouvaient ici aussi entre les mains de quelques grandes compagnies anglo-américaines aux noms encore familiers aujourd'hui comme par exemple: la Consolidated Paper Co, l'Anglo-Canadian Co, l'International Paper Co pour la Gaspésie, la Price Brothers, la Brown Corporation, la Fraser Co. . . etc. pour le Bas St-Laurent. Toutes ces compagnies dont les actifs variaient entre 45 et 90 millions dépendaient souvent elles-mêmes de quelques "barons" aux noms prestigieux comme les Hearst de Californie ou Lord Rothermere, le roi "anglais" du Papier.

• L'EST DU QUEBEC, UNE PROIE REVEE

De plus pour les grandes compagnies, notre région se présentait comme une "réserve" captive. En effet, contrairement par exemple au Saguenay, elles dominaient incontestablement notre économie régionale sans aucune contrepartie industrielle comme l'aluminium ou l'hydro-électricité. Aussi elles ne se gênaient aucunement lorsqu'elles entreprenaient l'exploitation de leurs concessions, c'était souvent pour expédier le bois à l'état brut vers les usines situées ailleurs au Québec ou vers celles qu'elles possédaient au Nouveau-Brunswick ou dans le Maine.

Tout profit était bon à prendre et les compagnies ne reculaient devant aucun moyen. Parfois les forêts étaient "rasées à blanc" comme il devait se produire dans la vallée de la Matapédia, ou comme le rapporte Emile Benoist, dans le bassin de la rivière Matane à St-Nil et à St-René-Goupil (11). Il leur arrivait au contraire de ne point exploiter volontairement certaines concessions, uniquement acquises pour en dérober le bénéfice virtuel à des concurrents éventuels. En laissant ainsi vieillir la forêt au point qu'elle se détériorait d'elle-même, on engendra une situation identique à celle qui résulte d'une surexploitation: dans un cas ou dans l'autre, c'était immobiliser la forêt au détriment de sa population qui était vouée à l'émigration forcée, faute de ressources et de travail.

Les répercussions sociales de ce phénomène étaient déjà visibles entre 1911 et 1931.

Tableau comparatif de la population des cinq comtés de l'Est du Québec.

	1911	1921	1931
Bonaventure	28,110	29,092	32,432
Gaspé	28,338	33,248	37,675
Matapédia	14,053	20,180	23,135
Matane	13,486	16,113	20,269
Rimouski	23,951	27,520	33,151

Un premier coup d'oeil peut nous faire penser qu'il y avait effectivement un accroissement normal de la population. Cependant lorsqu'on considère que le taux de natalité se situait à plus de 20 pour 1,000, on s'aperçoit que ces comtés n'arrivaient pas à retenir leur accroissement naturel de population. On peut considérer que déjà notre région était considérée comme un pays d'émigration, une sorte de "région ressource" pour le reste du Québec et les compagnies forestières n'étaient pas étrangères à cette situation.

Esdras Minville, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes, originaire d'ailleurs de notre région, restera toujours préoccupé par les malaises de l'Est du Québec. Les nombreuses enquêtes (12) le conduiront à réfléchir sur certaines causes de nos difficultés socio-économiques; elles peuvent se résumer ainsi: a) le blocage du domaine public, b) le manque de coordination dans l'exploitation des ressources, c) l'inadéquation de l'organisation économique.

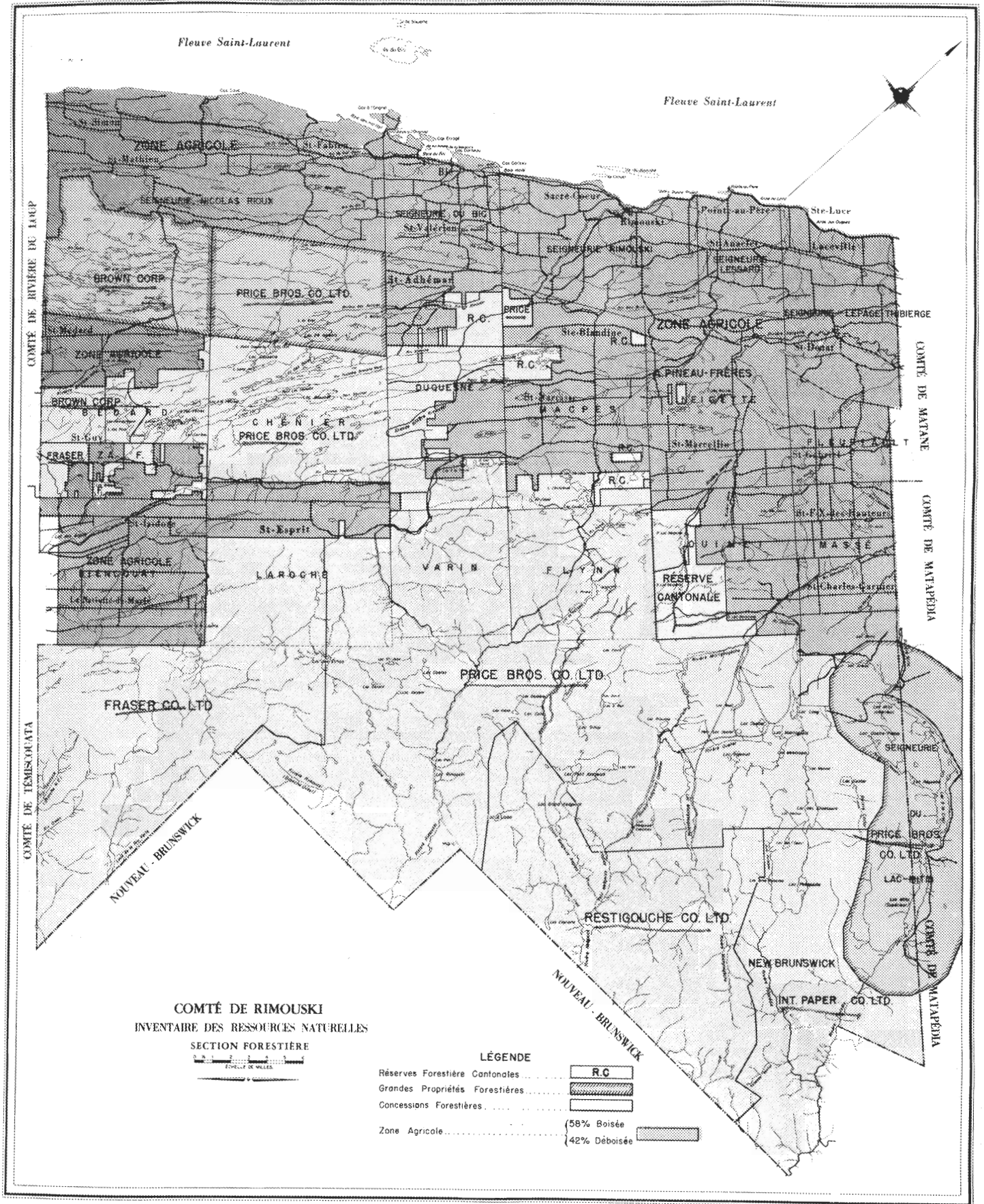
Les conclusions de Minville sont éclairantes à plusieurs points de vue, d'abord, parce qu'elles peuvent se généraliser pour tous les comtés de l'Est québécois et d'autre part parce qu'elles nous renvoient au problème fondamental du rôle des "monopolistes voraces" selon la terminologie de K. Gailbraith, dans le développement d'une région.

• BLOCAGE DU DOMAINE PUBLIC: UNE VITALITE FIGEE

Ce qu'il veut dire par le blocage du domaine public est clair. Selon ses études, l'immense forêt gaspésienne, par exemple, était aux mains de trois ou quatre grandes compagnies qui en disposaient comme si elles en avaient la propriété exclusive. Celles-ci fermaient à la population la plus grande partie de cette riche forêt en train de se détériorer faute d'une exploitation rationnelle. "Nous songeons ici en particulier au sort de la population gaspésienne, vouée pendant de longues années à la pauvreté chronique, avec les maux qui s'en suivent, et à l'émigration, à cause de l'impossibilité où elle a été placée d'exploiter méthodiquement les forêts de son territoire, sa grande richesse" (13).

Cette sorte de gérance exercée par les grandes compagnies n'était pas nouvelle, elle avait un long passé, et on la retrouve décrite déjà au moment de l'arrivée des premiers colons et l'extrait d'une enquête sur l'agriculture en 1868 en témoigne. R. Mauger, notaire de Pabos, dénonce leur pratique au gouvernement en ces termes: "le seul moyen que je connaisse pour donner un élan nouveau à l'agriculture dans notre localité, serait ce rachat par le gouvernement de la Seigneurie de Pabos, qui met une entrave à tout ce qui a pour but l'avancement agricole et la colonisation par le prix énorme de l'arpent qu'elle demande pour ses terres. . . de plus tous les membres de la compagnie sont actuellement en Angleterre et leur agent est parti depuis deux ans. . . ce qui fait que ces terres non concédées sont laissées à ne rien faire pendant qu'il ne manque pas de bras pour les cultiver, surtout depuis que la pêche manque. Ces dernières années, et aussi quand la compagnie était en opération, elle a fait des chantiers qui ont ruiné toutes les terres de la seigneurie. . ." (14).

Dans le comté de Rimouski, on assistait au même phénomène. Des enquêteurs gouvernementaux notaient également ce blocage du domaine public à même lequel certaines paroisses auraient pu tirer leur subsistance et organiser leur expansion: "un obstacle à la colonisation dans la partie nord-ouest du comté consiste dans le maintien à l'état boisé de la section sud de la seigneurie Nicolas-Riou appartenant aux sociétés Price Brothers et Brown Corporation qui la consacrent pour la production du bois. L'entrée des forêts situées en arrière de St-Mathieu, de St-Fabien, de St-Valérien, de St-Narcisse et de St-Marcellin était **donc bien gardée**. Ce n'est pas que ce rempart soit infranchissable, mais sa pré-



Source: Province de Québec. Ministère de l'Industrie et du Commerce. **Inventaire des Ressources Naturelles. Section Forestière. Comté municipal de Rimouski.** Québec, 1942, p. 26a.

sence a été jusqu'à maintenant suffisante pour tenir de ce côté, la colonisation en échec" (15). En effet, la majeure partie du territoire de l'arrière-pays faisait partie de leurs fiefs et de leurs apanages comme une valeur sûre et intouchable.

Dans la vallée du Témiscouata, au moment des débuts de la colonisation, un des principaux responsables, l'abbé Bernier, missionnaire-colonisateur, alerte le gouvernement du fait, que les terres "libres" étaient devenues tellement rares que les colons devaient être refoulés vers les vieilles paroisses si l'on n'accédait par à leurs demandes, dont l'une suggérait l'achat des terres de la Fraser Co. "Nous avons ici la seigneurie du Lac Témiscouata qui appartient présentement à la Compagnie Fraser, où nous pourrions, après acquisition, établir des milliers de colons avec les plus grands avantages possibles. Ces terrains sont à proximité des grandes routes et des chemins de fer" (16). De peur de froisser l'humeur de la Fraser Co. qui imposait sa domination sur Rivière-du-Loup et le Témiscouata, le gouvernement préféra patauger dans l'improvisation d'un essai de colonisation en distribuant quelques petites miettes en subsides par les plans Gordon et Vautrin.

• Les pressions du "big business"

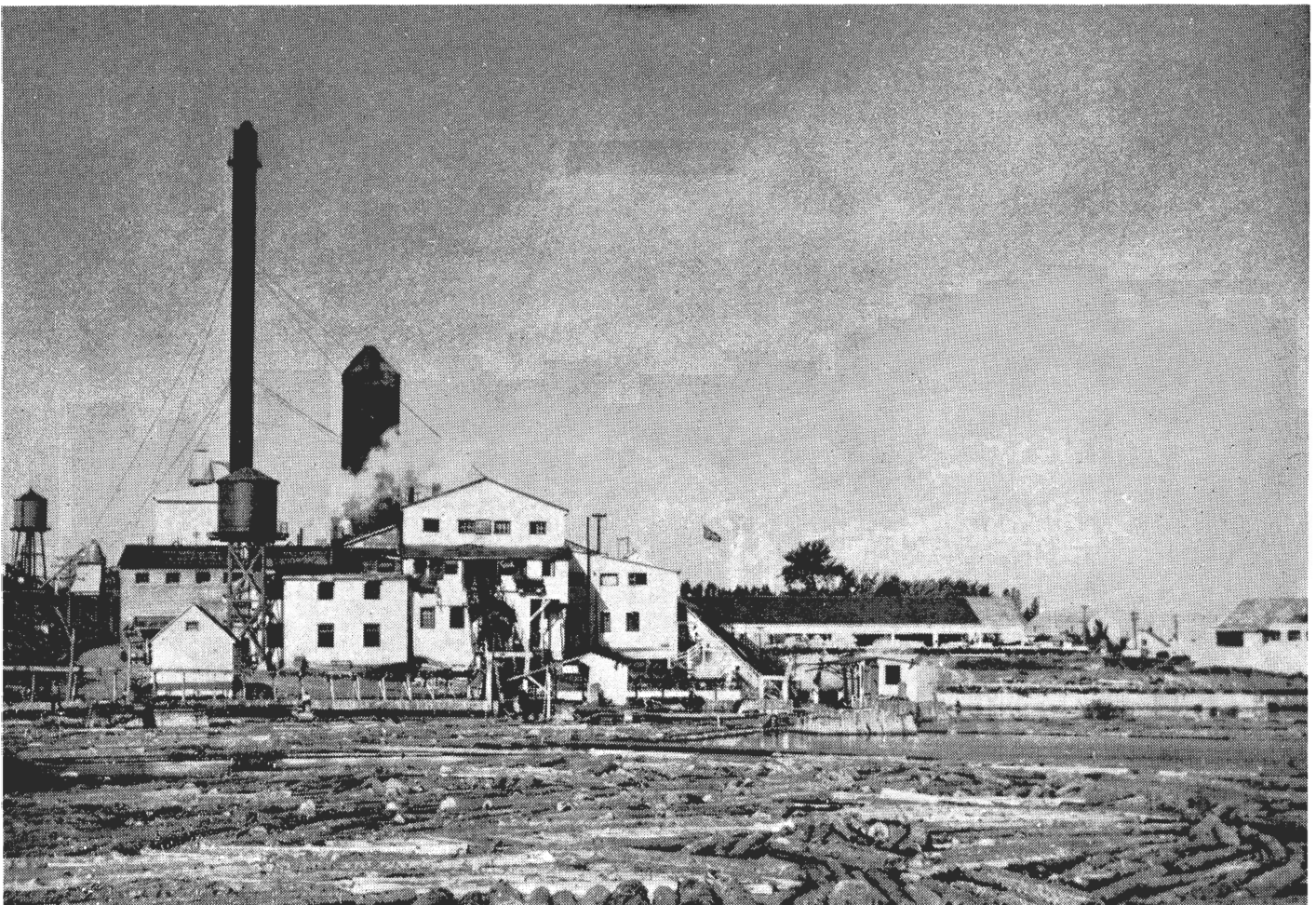
Le manque de coordination dans l'exploitation des ressources, c'est la seconde grande raison invoquée par Esdras Minville pour expliquer notre sous-développement économique régional. Selon lui, la pêche et l'agriculture n'étaient que des activités saisonnières qui ne pouvaient durer que cinq ou au maximum six mois par année. Aussi, suggérait-il que les gens de notre territoire puissent s'employer à trouver une occupation secondaire qui pourrait leur assurer un niveau de vie décent, au moins un peu plus comparable aux populations urbaines qui réussissaient à travailler toute l'année.

• LES PRESSIONS DU "BIG BUSINESS"

Dans cette perspective, la forêt qui présentait la ressource naturelle la plus importante du territoire était susceptible de fournir cette occupation complémentaire à la population: "Malheureusement, devait-il ajouter; elle est autant dire partout immobilisée, inaccessible à la population". Cette main-mise sur notre principale richesse naturelle par les grandes compagnies ne s'arrêtait pas là. Certains de leurs projets proposaient ni plus ni moins l'anéantissement de certains territoires pour leur plus grand profit. Les projets de la "St-John River Storage Co.", filiale de l'**International Paper**, et de la "Forêt Nationale" de la compagnie **Price** nous donnent une juste idée de leurs appétits voraces.

Pour le premier projet, il s'agissait ni plus ni moins de noyer "40,000 acres de terre arable en pays québécois en dehors de la seigneurie Thomas (propriété de la Fraser Co) dans le seul bassin des tributaires du lac Témiscouata, les rivières et les lacs Touladi et Squatteck" (17). On estimait que cette inondation couvrirait une large partie des cantons de Rouillard, d'Aclair et de Robitaille, et le tout s'annonçait comme une simple répétition de la tragédie du Lac St-Jean lors de l'érection des barrages Duke-Price en 1925. Le but de cette opération était de permettre la construction d'une centrale à Grand-Sault (N.B.) afin d'alimenter un jour, en électricité les usines de l'**International Paper** situées au Nouveau-Brunswick et dans le Maine.

L'autre projet, celui de la Compagnie Price: **A project for a national forest — A memorandum on the place of forest production in the economy of Rimouski County by A. Graham, nov. 1928**, n'était pas moins inique. Dans le rapport préparé par l'ingénieur-chef de la compagnie, on proposait d'arrêter toute colonisation dans le comté par la création



Usine de Price Brothers sur les bords de la rivière Rimouski.

Source: La forêt québécoise, Novembre 1944, VIII, 4, p. 273.

d'une "forêt nationale", de plusieurs centaines de milles carrés, qui serait gracieusement louée et exploitée d'une façon systématique en vue d'alimenter les scieries de Price, de Rimouski et de Matane.

On ne craignait pas d'assortir à ce projet une menace à peine voilée pour la population locale. "A vrai dire, comme l'incertitude quant à la tenure ou à la jouissance du fond serait probablement suffisante pour empêcher la compagnie d'assumer un nouveau risque industriel dans le remplacement des scieries qui existent déjà, la question qui se propose, au sujet de la prospérité locale, dépend bien plus de la durée de la réserve de bois d'oeuvre que de l'étendue du territoire qui reste sous location". (18)

Il y a là de quoi faire fendiller le rêve de ceux qui croyaient à l'utilisation de la forêt pour le plus grand bénéfice de la population. Pourtant, comment pouvait se défendre une population aussi démunie contre la puissance d'une semblable compagnie dont le budget égalait presque celui de la province?

• NOTRE REGION: UN CHAMP D'EXPLOITATION DU GRAND CAPITAL

Au terme de son analyse, au sujet du sous-développement de l'est du Québec, Esdras Minville en arrivait à dénoncer l'inéquation du système économique d'avec la réalité régionale.

"On aurait pu suppléer à l'insuffisance des capitaux par la mise en commun des énergies productives. Au lieu de cela, le régime économique de la Gaspésie s'est inspiré de l'individualisme le plus étroit. Le capitalisme étranger s'est fait de la péninsule un champ d'exploitation. Inutile de revenir sur le sort fait jadis aux pêcheurs par les marchands de poisson. Ne disons rien non plus du chantier qui a produit en Gaspésie les mêmes effets désastreux qu'il produit partout où il s'installe. L'individu, isolé et dénué, en face de n'importe quelle puissance qui d'aventure voulait tirer partie de lui — Tel était le régime!" (19)

La formule de rechange qui fut alors élaborée par l'élite locale, formée de certains spécialistes des questions rurales, questions sociales et religieuses, peut se résumer ainsi: on demandait que le gouvernement "libère" les ressources naturelles afin de les rendre accessibles à la population, d'autre part, on insistait pour mettre sur pieds dans les meilleurs délais une organisation coopérative qui remettrait entre les mains de la population la gestion de sa vie économique. Cette formule était devenue rapidement populaire grâce aux cercles d'études, aux congrès, à l'**Ecole Sociale Populaire**, etc., etc. et fit naître durant la période 1929-39 des espoirs qui devaient se concrétiser par l'action des sociétés de colonisation qui surgirent à travers le territoire. En effet, durant cette période, une trentaine de colonies s'ouvraient en diverses directions: au Témiscouata, le long de la rivière Rimouski, dans la Mata-pédia, dans l'arrière-pays de Bonaventure et de Matane.

Durant ces quelques années on assista donc, à la faveur de la "crise", à un repli momentané des grandes compagnies dans la région, il n'en fallait pas tant pour qu'un missionnaire-colonisateur proclame en éditorial que "la dépression économique aura eu le bon effet de faire réfléchir bon nombre de nos "faiseurs de bois" et il semble qu'une nouvelle ère, une époque de véritable progrès commence avec le malaise du bois" (20).

Rien de tout cela, bien sûr, n'est arrivé, ni ne pouvait arriver à notre économie de profits. Une fois que la relance économique se fut produite grâce surtout aux désastres de la seconde guerre mondiale, les "barons" du bois eurent les moyens de rétablir toute leur suprématie sur la forêt. Ils devaient revenir encore avec plus d'ardeur en traînant avec eux leur cortège de mauvaises habitudes héritées d'une vieille histoire: "coupes à blanc", pillage, surexploitation, exportations à l'état brut de presque toute notre richesse naturelle. Cependant le "boom" apparent ne devait pas faire illusion. Il était très vulnérable à la contagion de la récession suivante. Ainsi le pire n'était pas si sûr. . .

Jacques Lemay
UQAR

REFERENCES

1. Extraits de l'article d'Omer Héroux, en première page du journal **Le Devoir**, 11 déc. 1933, vol. XXIV, no 284.
2. **Ibid**, p. 2
3. Hamelin, J., Roby, Y., **Histoire économique du Québec, [1851-1896]**, p. 227, Fides, 1971.
4. Buies, A. **L'Outaouais**, Québec, 1889, p. 23.
5. Faucher, A., Lamontagne, M., "History of industrial development" in: **Essays on contemporary Quebec.**, P.U.L. p. 31.
6. Pelletier, G., Directeur du journal **Le Devoir**, cité par Richard Arès in: **Notre Question Nationale, T. I** pp. 101-02.
7. Barbeau, V., **Mesure de notre taille** 2e édit., (1936) pp. 17-17.
8. Minville, E., **Le citoyen canadien-français, T. I**, p. 217.
9. Trudeau, P.E. **La grève de l'amiante**, 2e édit. Editions du Jour, 1970, p. 16.
10. Brouillette, B., Dagenais, P., "L'Economie du Saguenay — Lac St-Jean" in: **Actualité Economique**, Jan. 1948, pp. 654-691.
11. Benoist, E., **Rimouski et les pays d'en-bas**, ed. Le Devoir, pp. 163-5.
12. Minville, E., bibliographie très abondante sur ce sujet dès les années 1930, nous pouvons mentionner deux classiques-synthèses: **L'Agriculture** (555 p.) et **Notre Milieu** (439 p.).
13. Minville, E., **Notre Milieu**, p. 181.
14. **Rapport sur l'Agriculture, l'immigration et la colonisation**, D.S. Québec, 1868, appendice no. 12.
15. Piché et Garon, **Commission des ministères des Terres et Forêts & Colonisation**, mars, 1931, p. 31.
16. **Rapport de l'abbé Bernier au Ministère de la colonisation: 2.09.1936**, p. 3. (fonds, Bernier).
17. Benoist, E. **Rimouski. op. cit.**: 50-51.
18. **Ibid**, pp. 55-62.
19. Minville, E., "L'Economie régionale de la Gaspésie" in: **La Forêt Québécoise**, jan. 1944, vol. VII, p. 39.
20. Bernier, abbé, P.E. extrait "Mémoires de Jean Colon": 28.12.1933